

# Lieux de Mémoire



Le site [Les chemins de mémoire](#), édité par le ministère des Armées, regroupe tous les lieux de mémoire ainsi que des parcours thématiques. Véritable outil éducatif, il est consacré à l'histoire des conflits contemporains depuis 1870, aux mémoires qui en sont issues ainsi qu'à l'enseignement de défense. L'onglet [Educ@def](#), spécialement dédié aux enseignants et à la communauté éducative propose des outils pédagogiques.



Nos départements et régions proposent des parcours en voiture, à vélo ou en randonnée pédestre, pour visiter les lieux de mémoire des conflits contemporains. Ce tourisme de mémoire a pris un essor grâce aux commémorations du centenaire. On peut citer « [Les Chemins de la mémoire de la Grande Guerre](#) » en Nord-Pas de Calais, [le circuit du souvenir](#) dans la Somme, [le tourisme de mémoire](#) dans les Ardennes, [découvrir la grande guerre en Picardie](#)...



Par un arrêté du 20 mars 2014, le ministère des Armées a défini une liste de neuf Haut Lieux de la Mémoire Nationale dont il a la charge. Le monument aux morts en OPEX constitue le dixième Haut Lieu. Ces lieux de recueillement possèdent un caractère national et emblématique et sont liés à la mémoire des conflits contemporains.



*La mémoire prend vie lorsqu'elle rejoint le citoyen.*